



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE TITRE PROFESSIONNEL



# TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSEIL DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Niveau 4

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)

## INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP  
Code RNCP : 36997**

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

### **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu  
de formation.

### **CONDITIONS D'ACCÈS**

#### ▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la  
formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31  
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues  
travailleur handicapé, ayant un projet de création  
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,  
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

#### ▣ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la  
formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

#### ▣ **Autres dispositifs de la Formation Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

### **PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau équivalent ou supérieur  
validé.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la  
visite médicale d'embauche.

### **CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à  
l'entretien avec un membre du CFA.



La mission essentielle du Technicien Conseil des Infrastructures et des  
équipements connectés.  
est d'assurer l'installation et la maintenance préventive et curative de solutions  
constituées de produits, systèmes et/ou services associés de domotique du  
résidentiel (Maison Connectée, Smart Home, Maison intelligente...).

## 1. Missions

Il/elle doit :

- Effectuer le raccordement à un réseau de communication (hertzien, cuivre, fibre optique...)
- Effectuer le conseil, l'installation, la mise en service, la configuration et la maintenance préventive ou curative de réseaux domestiques, de produits et/ou systèmes connectés et de services associés (confort, télésurveillance, multimédia, informatique...)
- Réaliser les interventions d'assistance technique et/ou de réparation (SAV) chez le client, en centre de service, en magasin ou en centre d'appels
- Participer au bon fonctionnement du SAV

## 2. Compétences attestées

Assurer l'installation, la mise en service et la maintenance d'un produit et/ou système domotique résidentiel :

- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système informatique (Hardware, S/Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système connecté de confort (ouvrants, éclairages, chauffage, gestion d'énergie...)software, périphériques...)
- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système connecté de télésurveillance (alarme, sécurité, maintien à domicile, santé...)
- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système connecté multimédia (audiovisuel, Home Cinéma, multiroom...)

Assurer le raccordement du logement du client à un réseau de communication interne et/ou externe :

- Réaliser la mise en oeuvre d'une installation individuelle de réception hertzienne, TNT ou satellite, et en assurer la maintenance
- Réaliser un raccordement abonné télécom en cuivre (analogique ou ADSL) et en assurer la maintenance
- Réaliser un raccordement abonné télécom en fibre optique et en assurer la maintenance
- Installer, configurer, mettre en service et assurer la maintenance d'un réseau domestique (Ethernet, VDI, CPL et WiFi)





## INFORMATIONS

### SITES DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)



### DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### COÛT DE LA FORMATION

#### ▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

#### ▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

#### PLUS D'INFO :

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

#### POUR FACILITER

#### VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 17/10/2022



Assurer une relation clientèle :

- Assurer la prise en charge d'un client dans le cadre SAV et/ou d'une intervention à domicile (vente complémentaire de produits, services, accessoires...)
- Informer le client sur l'utilisation d'un produit, système ou service
- Réaliser un cahier des charges dans le cadre d'un visite d'étude

Participer à la gestion du SAV :

- Identifier les acteurs de la profession et leur rôle et les principaux processus SAV
- Organiser son activité en clientèle ou en entreprise
- Réaliser un devis et/ou une facture

Assurer la maintenance d'un smartphone :

- Réaliser un diagnostic et effectuer une réparation de niveau 1 et de niveau 2 sur un smartphone

### 3. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

### 4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

### 5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

### 6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.